

Communiqué de presse,  
Lyon, le 26 juin 2019

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS  
**La Métropole de Lyon engagée aux côtés de l'État pour un territoire  
hospitalier et accueillant pour les réfugiés**

---

**Emmanuel AUBRY, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet du Rhône, David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon et Jean-François PLOQUIN, Directeur général de Forum Réfugiés-Cosi ont signé ce jour le Contrat territorial et d'intégration des réfugiés. Ce contrat va concrétiser un programme d'actions 2019 pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes réfugiées sur le territoire en matière d'accès aux droits, de logement et d'emploi.**

Financé par la préfecture du Rhône à hauteur de 300 000 €, le Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés vient d'être acté par le vote de la délibération au Conseil de la Métropole du 24 juin dernier.

**Le préfet délégué Emmanuel AUBRY** a insisté sur le fait que *« L'accueil des réfugiés est ancré dans notre histoire et fait honneur à notre République. Grâce à cette convention qui réunit de nombreux acteurs, nous disposons d'un outil supplémentaire pour accompagner ces personnes au sein de notre territoire avec, comme objectif principal, un processus d'intégration réussi »*.

*« La transversalité des actions qui seront mises en œuvre faciliteront l'intégration des réfugiés sur le territoire, illustrant ainsi notre ambition d'une métropole hospitalière et accueillante »* souligne **David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon.**

Pour mener à bien ce programme, la Métropole de Lyon va recruter un chargé de mission intégration, qui sera l'interlocuteur de Forum Réfugiés-Cosi pour structurer et assurer le suivi des différentes actions de l'association autour de trois axes majeurs :

- **L'accès au logement** avec 2 objectifs fixés : l'accompagnement vers le relogement de 20 à 25 jeunes de moins de 25 ans suivis dans le cadre du dispositif « garantie jeunes » ainsi que le relogement d'une dizaine de ménages par la mobilisation du parc privé et de l'intermédiation locative.

- **L'accès à l'emploi** en renforçant la mobilisation des entreprises, déjà sollicitées dans le cadre du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (PMI'e 2016-2020), pour faciliter l'embauche et la formation des personnes réfugiées, éloignées de l'emploi. Il est convenu que Forum Réfugiés-Cosi mobilise les employeurs, notamment des secteurs qui peinent à recruter pour l'embauche de 60 personnes réfugiées. D'autres bénéficiaires pourront se voir proposer des services civiques en lien avec la Fédération des œuvres laïques du Rhône.

- **L'accès aux droits** avec la mobilisation des professionnels des Maisons de la Métropole pour identifier les différentes situations administratives des personnes réfugiées. Les agents proposeront un accompagnement personnalisé et une orientation ciblée vers les dispositifs adaptés à leurs besoins. A travers le contrat territorial, les agents des MDMS bénéficieront d'une formation spécifique ainsi que de la création ou la traduction d'outils de communication adaptés à ces publics.

Au-delà, le chargé de mission assurera la mobilisation et la bonne coordination des services de la métropole qui facilite l'intégration sociale des bénéficiaires de la protection internationale notamment le sport, la culture, la vie associative...

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Magali Desongins

[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

06 69 33 08 90

Préfecture du Rhône

Kamel Amerouche

[kamel.amerouche@rhone.gouv.fr](mailto:kamel.amerouche@rhone.gouv.fr)

06 47 80 82 86